

## **L'ASSOCIATION**

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 10 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à moins de 2% du total des fonds réunis.

## **BUT**

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle.

## **ARTISANAT et PEINTURE**

Nous vendons de l'artisanat haïtien en provenance d'ateliers protégés, de congrégations et d'artisans indépendants.

Nous vendons également de la peinture haïtienne produite par les peintres des rues. Ainsi, nous faisons vivre des artisans, des artistes, des congrégations et nous favorisons l'exportation de l'art haïtien.

Le produit de nos ventes est réinjecté intégralement pour le fonctionnement des écoles.

Des membres de l'association fabriquent également de l'artisanat, des décorations diverses, pour la vente durant les manifestations.

## **AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITES ANNEE 2009**

Journée de l'engagement au collège  
Jeanne d'Arc le mercredi 20 mai 2009

Vente sur le marché à Divonne les Bains  
Dimanche 14 juin 2009 de 9h à 13h

Vide Grenier d'automne  
Date et lieu non définis.

Forum des associations à Cessy.  
Mercredi 9 septembre 2009

Théâtre par " le quart d'heure gessien "  
Le vendredi 13 novembre 2009  
20h30 Salle du Vidolet à Cessy.

Vente de Noël à la sortie de la messe à Vesancy  
en décembre 2009.

Marché de Noël à Divonne les Bains  
Office de tourisme salle de la blanchisserie  
Du 9 au 13 décembre 2009.

## **AIDE FINANCIERE AUX ECOLES**

L'association a envoyé pour l'année 2008 :

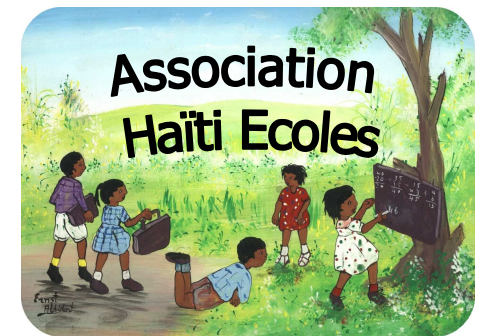
11.203 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes .

9.023 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.  
Montant total versé : **20.226 €**

La participation des parents est d'environ 1 € / mois / enfant pour la scolarité.

**Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.**

Mai 2009



82, rue Saint-Denis  
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

## **Coordonnées**

Présidente :

Madame Michèle VANEL (04 50 41 64 67)

Vice-Présidente :

Madame Marie-Noëlle BATARD (04 50 41 99 59)

Trésorier et Secrétaire

Monsieur Pierre BATARD (04 50 41 99 59)

Vérificatrice aux comptes

Madame Martine JACOMETTI (04 50 41 70 36)

**Courriel :**

Contact par formulaire sur le site internet de l'association.

## **HISTORIQUE**

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, le secteur paroissial de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'oeuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Ecoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action. Aujourd'hui, deux prêtres Haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

## **LES ECOLES**

Il y a 4 écoles à Verrettes et 5 écoles à la Chapelle. Environ 2 300 enfants sont scolarisés par 72 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis deux ans comprenant 3 classes de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> fondamentales avec 100 élèves et 12 professeurs (niveau d'études correspondant à la fin de la 3<sup>ème</sup> en France).

## **NOS ACTIONS**

Nous récoltons des dons de particuliers, d'associations et de congrégations religieuses. Nous menons diverses actions afin de réunir des fonds supplémentaires : ventes de tableaux et d'artisanat haïtien.

## **TEMOIGNAGE**

### **Voyage en HAÏTI de Pierre Batard du 17 novembre au 6 décembre 2008.**

*(Frais de Voyage et séjour payés par ses soins)*

Les raisons qui ont motivé ce voyage :

Rencontrer les deux nouveaux Pères responsables des écoles, le Père Murat Dorcent à Verrettes depuis juillet 2008 et le Père Jean-Baptiste Leroy à La Chapelle depuis août 2008

En allant sur place, Pierre a pu voir les enseignants, les enfants, se rendre compte de l'organisation, de la bonne marche des écoles et des cantines.

**L'argent envoyé par l'association est géré au plus juste par les deux responsables.**

Il a pu mesurer l'importance du soutien moral et financier apportés par l'association, pour le fonctionnement et le maintien des écoles paroissiales.

Des liens réels d'amitié et de confiance se sont créés.

**" Notre priorité à tous reste la scolarisation des enfants défavorisés de ce pays ".**

## **ACTUALITE 2008**

Durant l'année 2008, Haïti aura connu une crise alimentaire, suivie d'une catastrophe climatique due au passage de quatre cyclones successifs, qui ont eu pour conséquence une grande détresse humanitaire.

L'association a répondu aux différents appels des responsables.

Elle a envoyé des fonds supplémentaires pour le maintien des cantines dans les écoles et augmenté sa participation pour le paiement du salaire des enseignants.

## **LES ECOLES – LES CANTINES**

La rentrée scolaire 2008 /2009 s'est effectuée avec retard le 10 octobre 2008 suite à la situation climatique.

L'école en Haïti commence à 7h30 le matin pour les enfants du primaire et à 8h pour les classes de maternelles.

L'école se termine à 12h. Le repas est servi après la récréation de 10h.

La base du repas est composée de riz et de pois durant 3 jours et de maïs ou de petit mil les deux autres jours.

Ce repas pris en milieu de matinée permet aux enfants d'être plus attentifs durant la classe et d'avoir un repas d'assuré par jour.

## **COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION**

**-En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.**

C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

**-En faisant un don**

Vous pouvez nous envoyer vos dons par

chèque libellé au nom de l'association

HAITI ECOLES à notre adresse :

82, rue Saint Denis – 01170 CESSY

ou par virement

sur notre compte bancaire :

Association Haïti Ecoles

n° 72 37 611 939 40

Banque du Crédit Mutuel

Le Tétras

F-01170 GEX